

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE

TENUE JEUDI, 5 SEPTEMBRE 1985, DE 08H00 A 10H00

donner
M. N. N. N.
M. N. N. N.
Président de la Réunion : NDINDILYIMANA Augustin, Lt Col BEM,
Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif

Participants :

- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
- Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
- Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
- Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
- Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection des Projets
- Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
- Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
- Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
- Monsieur GIRUKUBONYE J. Damascène, Chef de Bureau Formation
- Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
- Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Contrôle
- Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Documentation
- Monsieur KABERA Guy, Chef de Bureau Planification
- Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel
- Monsieur NSANZABAGANWA François, Agent de la Division Planification

D'emblée, le Ministre a rappelé l'objectif des réunions de service. C'est l'occasion de faire le point sur la marche du service, de rappeler les dossiers importants et urgents, de préciser les principes fondamentaux devant guider chaque agent au service à savoir : la responsabilité visant la valorisation du travail par une méthode de travail efficace et la collaboration pour une meilleure coordination des activités.

A la présente réunion, il a exprimé sa satisfaction pour les réalisations accomplies cette année, résultant d'une importante amélioration dans chaque service dans l'organisation du travail et la participation d'un très grand nombre de personnel engagé.

Il a ensuite passé en revue les points à l'ordre du jour de la réunion :

1. Les activités de l'Année Internationale de la Jeunesse
2. La Situation du Budget
3. L'Exécution des Recommandations des Séminaires
4. Les Travaux urgents
5. Les Problèmes de gestion.

1. Les Programmes pour l'AIJ

Durant cette année dédiée à la Jeunesse, notre Département a réalisé beaucoup d'activités. Entre autres, la sensibilisation des Responsables de la Jeunesse par les Séminaires et les Stages de formation. Nous avons également organisé l'inspection et le contrôle dans nos Centres de Formation ainsi que des compétitions entre les Jeunes dans différents domaines : agriculture, élevage, artisanat, littérature, folklore, musique et sport.

Il est temps aujourd'hui de procéder à l'évaluation qui a été demandé par le Chef de l'Etat. Il s'agit de constituer un recueil des données sur la situation eu égard à la mission dévolue à notre Département; faire une analyse critique des déficiences, proposer des corrections à y apporter et les ériger en programmes.

Ce dossier-rapport, sous forme de brochure, sera adressé au Président de la République et à tous les Responsables de la Jeunesse. Ce rapport devra fournir un cadre de référence aux stratégies nouvelles dans la formation et l'encadrement des jeunes et au plan d'action de tous les Responsables de la Jeunesse en particulier aux Encadreurs de la Jeunesse aux niveaux Préfectoral et Communal.

En ce qui concerne les programmes d'activités 85 non encore achevés, le Ministre a suggéré d'autres orientations.

Pour l'Exposition-Vente des produits des Jeunes, il faudra se référer au programme du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat sur l'Exposition Nationale des produits artisanaux où les Centres de Formation des Jeunes et les Centres d'Enseignement Rural Intégré sont appelés à participer.

Notre Département devra avoir dans cette exposition un "STAND-JEUNESSE" où seront présentés les produits des Jeunes. En l'absence de Monsieur NDEKEZI-KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives, la responsabilité en vue de notre participation est confiée à Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production. Le 30 Septembre 1985 au plus tard, il devra avoir présenté le projet de plan de cette opération.

Quant à la réalisation du Chantier des Jeunes de GISHWATI, toutes les dispositions ont été prises. Le terrain pour le pâturage est acquis, le bétail également. Il reste les derniers contacts avec tous les intervenants pour l'installation effective du Chantier (les contrats de location du terrain à signer, la mise en place du personnel d'encadrement).

Pour la réalisation du film sur la Jeunesse, du matériel didactique d'alphabétisation, du timbre-poste AIJ et du "Prospectus" sur l'AIJ au RWANDA, les travaux se poursuivent et seront finalisés dans un proche avenir.

Quant à l'organisation des compétitions sportives (cyclisme et athlétisme national), ces activités seront réalisées en fonction des disponibilités matérielles et budgétaires. Les services concernés doivent faire des propositions concrètes.

2. La Situation du Budget

Pour le moment, les allocations budgétaires destinées à certaines activités sont presque épuisées, telles les activités de l'AIJ et les manifestations sportives. Aussi pour le reste de l'année, il faudra se limiter aux priorités.

Tandis que pour les articles dont on dispose d'assez de fonds, il faut les utiliser à temps. C'est le cas pour les commandes du matériel de sport tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Le 30 Septembre 1985 au plus tard, ces commandes doivent avoir été faites, car si on attend la clôture du Budget pour passer ces commandes, on risque de les voir annulées. Le Ministre a profité de cette occasion pour rappeler à tout le monde la bonne gestion des biens de l'Etat : le charroi, le matériel de bureau, etc... Le Gestionnaire doit suivre cette gestion, un inventaire du mobilier par local doit y être affiché.

3. L'Exécution des Recommandations des Séminaires

A l'issue des Séminaires et des Sessions de formation qui ont été organisés cette année notamment par les Directions Générales du Mouvement Coopératif et des Sports et Loisirs, des recommandations ont été émises à l'endroit du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Notre Département est tenu d'examiner les voies et moyens à mettre en oeuvre en vue de leur application.

A cet effet, nous demandons aux Directeurs Généraux de relever toutes les recommandations des différents Séminaires et d'en examiner les possibilités d'exécution rapide. Le Directeur Général des Sports et Loisirs en particulier devra préparer une NOTE DE SERVICE à toutes les Fédérations Sportives précisant les moyens d'application des recommandations du dernier Séminaire des Cadres de l'EPS, la position du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif vis-à-vis des Fédérations Sportives et ses relations avec elles.

4. Les Travaux urgents

A titre indicatif, le Ministre a rappelé les dossiers importants à finaliser le plutôt possible :

- l'Elaboration du Rapport sur l'Evaluation de la Formation et de l'Encadrement des Jeunes.

- La Publication du "Prospectus" sur l'AIJ au RWANDA
- La Programmation de toutes les missions à l'intérieur du Pays depuis Octobre jusqu'à la fin de l'année.
- La Finalisation du dossier "stratégies sectorielles" pour notre Département.
- L'Elaboration du Rapport sur l'état d'Exécution des Résolutions du IVe Congrès et du Document de Réflexion sur l'emploi des Jeunes à l'intention du Comité Central du MRND.
- Le Recrutement des Instructeurs Maçons et Menuisiers pour remplacer le personnel jugé inapte lors du contrôle-évaluation.
- Le Recrutement des Encadreurs Préfectoraux de la Jeunesse et des Coopératives en vue de pourvoir aux postes vacants dans les Préfectures de CYANGUGU, RUHENGERI, GIKONGORO, BYUMBA et GITARAMA.
- La Préparation de la session de formation des Encadreurs Préfectoraux de la Jeunesse et des Coopératives aux fonctions d'OPJ.

5. Les Problèmes de gestion

Le Ministre a terminé la réunion en recommandant à chacun d'avoir toujours à coeur la bonne gestion de la chose publique jusque dans les détails. Ce sont ces détails qui font la vie de la communauté. Il a conclu en exhortant tout le monde à travailler dans la confiance et le respect mutuel.

Fait à KIGALI, le 10 Septembre 1985

Le Rapporteur :

HATEGEKIMANA Emmanuel

Le Président de la Réunion :

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM

Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif